

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA E.C. 49 - Lycée Urbain Mongazon - BTS - Services - Podo-orthésiste - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA E.C. 49 - Lycée Urbain Mongazon - BTS - Services - Podo-orthésiste - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	12	73	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers en lien avec le handicap et la prise en charge des patients en situation de handicap moteur

S'intéresser à la conception, fabrication de chaussures et de semelles orthopédiques

Posséder un bon niveau dans les disciplines scientifiques et techniques

Disposer de compétences relationnelles pour travailler au sein d'équipes para-médicales et médicales

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

Les apprentis doivent être titulaires d'un baccalauréat général, technologique (ST2S, STI2D, ...) ou professionnel (TAO).

L'admission se fait suite à un entretien avec le responsable de la formation. Le candidat doit présenter un projet de formation motivé. La réalisation d'un stage de 2 ou 3 jours dans une entreprise de podo-orthésie est fortement conseillée.

L'étudiant doit :

- Manifester de l'intérêt pour les différentes étapes de réalisation d'un appareil orthopédique (de la conception à la livraison)
- Manifester de l'intérêt pour les différentes technologies, les matériaux
- Apprécier la relation avec le patient
- Savoir travailler en groupe
- Mobiliser ses connaissances et ses expériences professionnelles acquises au cours des périodes en entreprise
- Justifier de capacités rédactionnelles et de compétences scientifiques
- Mettre en évidence des liens entre les activités extrascolaires et la formation choisie

Pour les candidats mineurs à la rentrée scolaire la participation aux travaux pratiques dans l'établissement et en entreprise sera soumise à l'avis d'un médecin scolaire.

Les étudiants sont soumis aux obligations d'immunisation prévues par le code de la santé publique.

Les élèves ou étudiants mentionnés à l'article 1er de l'arrêté du 6 mars 2007 susvisé sont soumis aux obligations d'immunisation mentionnées à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique. Au moment de leur inscription dans un établissement

d'enseignement et, au plus tard, avant de commencer leurs stages dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, ils apportent la preuve qu'ils satisfont aux obligations d'immunisation mentionnées à l'article L. 3111-4. A défaut, ils ne peuvent effectuer leurs stages. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027830751/>

La vaccination contre la Covid-19 est également obligatoire

Doivent être vaccinés, sauf contre-indication médicale reconnue, contre la covid-19 : les étudiants ou élèves des établissements préparant à l'exercice des professions mentionnées aux 2° et 3° du présent I ainsi que les personnes travaillant dans les mêmes locaux que les professionnels mentionnés au 2° ou que les personnes mentionnées au 3°. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043909676>

Pour les candidats dont le niveau scientifique est fragile, nous proposons un dispositif de consolidation. Nous contacter pour plus d'information.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le podologue est un spécialiste de l'appareillage du pied. Il facilite la marche au quotidien grâce à des chaussures, des semelles et des prothèses orthopédiques sur mesure. Pour chaque patient, le podologue conçoit et réalise l'appareillage. Le podologue travaille sur prescription médicale. Sensible aux relations humaines, il possède un certain sens de l'observation et de l'écoute. Ces qualités sont indispensables pour travailler auprès de personnes handicapées ou en souffrance physique et morale.

La formation PODO ORTHESISTE est réalisée sur 3 années scolaires.

L'inscription est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise de podologie.

La formation est constituée :

- d'un enseignement général théorique : Culture Générale et Expression, Sciences appliquées, Mathématiques, Gestion, Législation, Connaissances médicales, ...
- d'un enseignement professionnel théorique : Technologie et Connaissance des matériaux
- d'un enseignement pratique : Travaux Pratiques et Technologie de Construction

Le Brevet de Technicien Supérieur est délivré à l'issue d'un examen national.

Portes ouvertes le vendredi 13 janvier de 17h à 20h et le samedi 14 janvier de 9h à 12h.

Toutes les informations sur : www.mongazon.org

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour ordonner les candidatures, les membres de la commission pédagogiques de l'Institution Mongazon ont retenu les critères suivants :

- L'étude des résultats scolaires (attention particulière pour les résultats des matières scientifiques)
- L'étude des appréciations des enseignants (attention particulière à l'attitude en classe et la capacité de travail)
- La présence aux portes ouvertes
- La réalisation d'un stage de découverte en milieu professionnel ou la rencontre et l'échange avec un professionnel du secteur
- La fiche avenir pour les néo-bacheliers
- Le projet d'orientation (degré d'information sur le métier et la formation, cohérence avec les activités et centres d'intérêts)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats dont la candidature n'a pas été retenue présentaient d'une manière générale des dossiers avec les faiblesses suivantes :

- Des résultats scientifiques trop fragiles
- Des appréciations qui témoignent d'un faible investissement scolaire
- Un manque de connaissance de la profession et de la formation
- L'absence de contact avec des professionnels du secteur (stage ou entretien)
- Des projets de formation motivés trop succincts, ou ne mettant pas suffisamment en avant le profil réel du candidat

Il est donc conseillé aux candidats postulant à la formation pour améliorer les chances de réussite de :

- Travailler particulièrement les matières scientifiques dès l'entrée au lycée sans pour autant délaisser les autres matières. Des bases solides sont indispensables.
- Fournir un travail très régulier. Les appréciations sont aussi importantes.
- Se renseigner sur le métier ainsi que sur le contenu de la formation. Il n'est pas cohérent de s'engager dans une formation dont on ne connaît pas les modalités. Une immersion professionnelle; lorsqu'elle est possible, ou à défaut une prise de contact par téléphone, apporte beaucoup de réponses.
- La rédaction du projet de formation motivé doit être un réel investissement pour le candidat. La lettre doit être bien construite et argumentée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau scolaire du candidat	Résultats scolaires Appréciations des enseignants Avis des conseils de classes	Valorisation des notes des matières scientifiques. Une attention particulière est portée au classement dans la classe pour les matières scientifiques. Une attention particulière est portée aux appréciations des enseignants Fiche avenir : une considération importante est portée sur l'avis du conseil de classe pour la réussite dans la formation.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude manuelle	Capacité d'analyse. Capacité de travail. Autonomie	Les capacités manuelles sont observées. Avoir le sens de l'esthétisme. Le candidat peut apporter des éléments témoignant de ses capacités.	Très important
Savoir-être	Attitude professionnelle	Attitude observée lors des échanges.	L'attitude est observée lors des portes ouvertes. Le candidat doit être ouvert et avoir une attitude communicante lors de la rencontre avec le responsable de la formation et l'équipe pédagogique.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour les formations de la santé et de l'appareillage	Connaissance de la formation. Connaissance du métier. Activités extrascolaires et projets en lien avec le projet professionnel.	Le candidat doit mettre en évidence la connaissance des matières enseignées. Le lien doit être fait entre les activités du candidat et le projet professionnel. Le cursus scolaire doit être en adéquation avec la formation choisie. L'intérêt pour la formation doit être mis en avant par la participation aux portes ouvertes, journées d'immersion ... Le projet motivé de formation doit être cohérent et rédigé par le candidat.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Activités et centres d'intérêts.	Valorisation des engagements citoyens : accompagnement de groupes ; participation à des activités d'intérêt général	Complémentaire

Signature :

MARIE LAURE KIRSTETTER,
Proviseur de l'établissement CFA E.C. 49 - Lycée
Urbain Mongazon